



Compte rendu de l'Assemblée Générale de BINIC RANDO

jeudi 25 octobre 2018

17 heures – salle de l'Estran – BINIC -

- Les personnes présentes à l'Assemblée Générale ont signé la feuille d'émargement

- **Le Président Rémi JÉZÉQUEL souhaite la bienvenue :**
 - Aux membres du Conseil d'administration -
 - Aux animateurs -
 - Aux adhérents –
 - Aux représentants de la Municipalité de Binic-Étables sur Mer :
 - Patrice DARCHE – Michel LUETTE – Daniel LE VEZOUËT
 - Au représentant du Comité départemental de la FFRandonnées des Côtes d'Armor : Daniel RAULT -

- **Le Président désigne :**
 - Deux assesseurs : Yann BOISARD – COLLET Albane -
 - La secrétaire de séance : Thérèse LE BOITÉ–

- **Le Président Rémi JÉZÉQUEL :**
 - Fait part du décès de Jean Claude MOYAT, Vice- Président de l'association –
 - Recommande de consulter le site internet de BINIC RANDO : binic-rando.fr pour toutes informations recherchées concernant l'activité de l'association –
Site mis à jour par Claude RIOUAL -
 - Informe que le nouveau logo de BINIC RANDO est présent sur les licences 2018/2019

ORDRE DU JOUR

-

- **RAPPORT D'ACTIVITÉ**–

- **Effectif en progression :**
 - 269 adhérents en 2017/2018 –
 - 216 adhérents en 2015/2016
 - Soit 25 % d'augmentation

- 2018/2019 : 243 adhérents à ce jour

- Possibilité de renouvellement de la licence durant 1 an : dès le 1^{er} septembre jusqu'au 31 août de l'année suivante –

- **Randonnées pédestres -**
Hebdomadaires: chaque mardi
- 42 sorties à la demi-journée : 14 h sur le lieu de départ
- 6 sorties à la journée : 9 h sur le lieu de départ

- **Longe-côte – Marche aquatique –**
Plage des Godelins – Étables sur Mer – chaque lundi et vendredi – toute l’année –

- **Rando santé –**
Se pratique tous les jeudis après -midi –

- **Téléthon –**
25 novembre 2017
10 h : séance de marche aquatique
14 h : randonnée pédestre
150 euros collectés – Le Président remercie les participants -

- **Vin chaud –**
Mardi 19 décembre 2017,
un vin chaud a été servi à l’arrivée de la randonnée –
Environ 100 participants –

- **Galette des rois –**
Mardi 16 janvier 2018 –
Moment fort et convivial –
135 adhérents présents –
Date retenue pour 2019 : mardi 15 janvier –après une randonnée sur Binic –

- **Inner wheel –**
Dimanche 15 avril 2018 –
Randonnée encadrée par BINIC RANDO -

- **30 ans de l’Association –**
Vendredi 8 juin 2018 –
journée festive au centre A.N.A.S. de Tréveneuc –
BINIC RANDO a invité les anciens présidents :
Alex Le Gal – Roger Le Berre – René Roussel -
70 adhérents présents au repas -

- **Rando gourmande –**
Samedi 9 juin 2018 –
balade semi-nocturne organisée en lien avec l’amicale Laïque de BINIC
BINIC RANDO balise le circuit et assure la sécurité –

- **Sortie île de Bréhat** –
- Mardi 19 juin 2018 –
- Randonnée le matin – pique-nique – après-midi libre –
- 65 participants –

- **Randonnées d'été** –
- Juillet et août – vendredi - 16 h – office de tourisme –ouvertes à tous –
- BINIC RANDO encadre les randonnées sur BINIC –
- Environ 300 participants sur les deux mois –

- **Championnat Régional de Longe-côte – Marche aquatique** –
- Dimanche 10 juin 2018–Sarzeau –
- 20 adhérents de Binic Rando sélectionnés pour le championnat de France –

Championnat de France – Longe-côte – Marche aquatique

- Samedi 6 octobre 2018 – Les Sables d'Olonne –
- Une équipe masculine de BINIC RANDO gagne la médaille d'argent -
- Rémi JÉZÉQUEL souligne que ce sont les seuls compétiteurs des Côtes d'Armor à remporter une médaille –

- **Formations** –
- **Année 2017** –
- randonnées pédestres :
- 3 nouveaux animateurs :
- Francis BOIVIN – Jean-Michel KOKEL – Agnès RIOUAL : rando santé

- **Année 2018** –
- Longe côte- marche aquatique :
- 3 nouveaux animateurs :
- Bernard LINGER –Jean-Pierre TANGUY –Yann BOISARD –
- En cours de formation : Yves LECHAT – Alain LELEPVRIER -

- marche nordique :
- en cours de formation : Hervé NÉVOT – Patrick ARVIEUX –

- **Balisage** :
- Responsable : François PARENTY –
- Balisage terminé :
- Binic – Étables sur mer
- Gr 34 : de Pordic à la Plage du Moulin –Étables sur mer –

- **Agglo tour cycliste– arrivée Étables sur Mer -**
- Samedi 18 aout 2018 –
17 bénévoles de BINIC RANDO assurent la sécurité ; la buvette a rapporté 100 euros à l'association –
- **Séjours 2018-**
Guidel – Morbihan -19 mai au 23 mai –
Organisateurs et animateurs : Agnès et Claude RIOUAL –
24 participants –
- La Garde Freinet – Var – 29 juin au 7 juillet –
Organisateur et animateur : Rémi JÉZÉQUEL-
25 participants -
- Le président Rémi JÉZÉQUEL :
- Souligne que les séjours s'autofinancent et ne coûtent rien à l'association –
- Remercie les bénévoles pour l'organisation, gestion et bonne réalisation des séjours :
- Agnès et Claude RIOUAL -
- Marthe LEMEUNIER : Trésorière
- Thérèse LE BOITÉ : secrétaire
-
- **Aucune question des adhérents sur le rapport d'activité** –

- **RAPPORT FINANCIER** –

- La trésorière Marthe LEMEUNIER présente le compte de résultat et le bilan
au 31 aout 2018 –
- Le compte de résultat –exercice du 1/09/2017 au 31/08/2018 présente un excédent de
1 280,03 euros –
- Après vérifications et contrôles de la comptabilité de l'association BINIC RANDO en date
du 18 septembre 2018, Jean-Michel LE FRIEC, vérificateur aux comptes, atteste que les
comptes de l'exercice 2017/2018 reflètent en tous points la situation exacte de
l'association –
Recommande donc d'approuver les comptes qui viennent d'être présentés et de
donner quitus à Marthe LEMEUNIER
- Marthe LEMEUNIER est remerciée pour sa rigueur, sa disponibilité, et la parfaite tenue
de la trésorerie de l'association –

- Martine GOUÉDARD apporte une aide appréciable pour l'édition et la délivrance des licences
- **Adhésion 2018/2019**
- Augmentation du prix de la licence de 1 euro, consécutive à l'augmentation de 1€ de la licence proposée par la FFRandonnée.
 - 1 activité : 37 euros -
 - 2 activités et plus : 47 euros –

ELECTION DU TIERS SORTANT –

- Sortants en 2018-
- GOUÉDARD Martine – LE BOITÉ Thérèse – MERRIEN Alain- NÉVOT Hélène –
- RIOUAL Agnès – TATON Marie-Claude –
- Se représentent
- GOUÉDARD Martine – LE BOITÉ Thérèse - NÉVOT Hélène –
- Nouveaux :
VOILLERY Daniel – RIOUAL Claude – SALOMON Loïc –
- **Vote des résolutions :**
- 1^{ère} résolution : rapport financier
- L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve le compte de résultat annuel arrêté au 31/08/2018, tel qu'il a été présenté.
- En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à la Trésorière Marthe LEMEUNIER pour sa gestion au cours dudit exercice -
- **Adoptée à l'unanimité**
- 2^{ème} résolution : élections et réélections du conseil d'administration
Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale élit ou réélit :
- GOUÉDARD Martine – LE BOITÉ Thérèse - NÉVOT Hélène- VOILLERY Daniel – RIOUAL Claude – SALOMON Loïc-
- **Adoptée à l'unanimité –**
- 3^{ème} résolution : modifications au règlement intérieur de Binic Rando

Certificat médical : (règlement médical fédéral)

De nouvelles règles concernant le certificat médical ont vu le jour en 2017 et il y a lieu de faire figurer ces nouvelles dispositions à notre règlement intérieur, à savoir :

Pour toute première licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, daté de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est, maintenant, de trois ans, sous certaines conditions.

Durant la période de validité de trois ans du certificat médical, lors du renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé :

- s'il répond « **non** » à toutes les questions et qu'il l'atteste, il est dispensé de présentation d'un certificat médical,

- s'il répond « **oui** » à une seule des questions ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

Pour pratiquer le « rando challenge » ou le longe côte en compétition, le certificat médical doit mentionner l'absence de contre-indication pour la pratique de l'activité en compétition. Sa validité est, également, de trois ans.

La production d'un certificat médical sera également exigée pour les membres détenteurs de la licence FFRP à titre individuel ou dans un autre club.

Marche aquatique :

Article 10 : modification des horaires

L'activité se déroule normalement :

- les vendredis de 10 h 30 à 11 h 30.
- les lundis de septembre à juin : de 15 h à 16 h
- les lundis en juillet et août : de 10 h 30 à 11 h 30
- les samedis matin, de 10 h à 11 h à compter de début novembre prochain réservée aux « actifs »

Le rendez-vous est fixé devant le poste de secours de la plage des Godelins une demi-heure avant le début du cours.

Les lieux de pratique et les horaires peuvent être modifiés à l'initiative de l'Association Binic Rando.

- **Adoptée à l'unanimité – 1 abstention –**

INFORMATIONS

- Jean-Charles BERNARD intervient sur le Longe-côte – Marche aquatique –
- 89 sorties sur une année – 14 sorties annulées pour raisons diverses, le plus souvent à cause des conditions météorologiques -
- Moyenne de 41 participants par séance –
- Rappel de sécurité :

- Il est impératif de respecter les horaires –
- Tout incident durant la séance doit être signalé obligatoirement au directeur de sortie ou animateur –
- À la fin de la séance, tous les participants doivent sortir de l'eau –
- Championnat de France – 560 participants – 38 clubs représentés -
- Une quinte masculine de BINIC RANDO remporte la médaille d'argent –
- Présentation des compétiteurs :
- Bernard LINGER –Loïc SALOMON- Jean-Pierre TANGUY – Yvon CORNIC –
- Jean-Charles BERNARD –
- Les compétiteurs et leur coach Jean-Charles BERNARD sont fortement applaudis pour leur performance –

- Agnès RIOUAL intervient pour séjour et rando santé -
- Séjour:
- 19 mai au 23 mai 2018 – GUIDEL – Morbihan - 24 participants –

- La rando santé offre un accueil, un encadrement et une pratique d'activités physiques adaptées aux personnes sédentaires, aux capacités physiques diminuées – se pratique tous les jeudis après-midi – moyenne de 14 participants par sortie –
- 30 adhérents à ce jour –
- Agnès RIOUAL souligne qu'elle ne peut excéder un nombre de 25 personnes par sortie et qu'un accompagnateur est impératif-
- Pour pouvoir assurer la continuité de cette activité, Agnès sollicite les bénévoles -

- François PARENTY intervient sur les randonnées –
- Tous les mardis après-midi – moyenne de 60 participants – 10 à 12 kms par sortie –
- Sur l'écran disposé dans la salle, une carte du département indique les différents points de départ des randonnées 2017/2018,
- François PARENTY remercie tous les animateurs de randonnées pédestres
- Fait quelques rappels des principales consignes de sécurité –
- Sollicite les bénévoles, propose une initiation lors des randonnées et petite formation au sein de BINIC RANDO –

PROJETS 2019

- Séjours 2019 :
- Agnès RIOUAL :
- 13 mai au 17 mai 2019 – Presqu'île de Rhuys – Rando douce –
- 25 adhérents inscrits –

- Rémi JÉZÉQUEL :
- 28 juin au 6 juillet 2019 – Orbey - – Alsace – Rando soutenue –
- 29 adhérents inscrits

- Rémi JÉZÉQUEL rappelle que les séjours sont ouverts à tous –

QUESTIONS DIVERSES ET ÉCHANGES

Daniel LE VEZOUËT remercie BINIC RANDO pour son invitation –

- Félicite la trésorière pour la bonne tenue des comptes –
- Remercie :
 - les compétiteurs d'avoir représenté Binic-Étables lors des championnats de France et les félicite pour la médaille d'argent –
 - les bénévoles de BINIC RANDO présents lors de l'agglomération tour 18 août 2018 –
 - souligne le dynamisme de l'association qui s'adapte aux besoins des adhérents : séance de longe-côte le samedi matin et la mise en place de la marche nordique
 - Félicite BINIC RANDO pour toutes les activités au sein de l'association
 - Rémi JÉZÉQUEL remercie la municipalité pour la mise à disposition des différentes salles pour les besoins de l'association et pour l'accès à la plage des Godelins pour les séances de longe côte –
 - Il fait appel aux bonnes volontés pour assister les animateurs et souligne que les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'association –
 - Le Président remercie les membres du conseil d'administration et les bénévoles de l'association –
 - L'ordre du jour est épuisé et personne ne demande la parole, la séance est levée à 18 h 30 –

Le Président
Rémi JÉZÉQUEL

La secrétaire
Thérèse LE BOITÉ